

Nb. Cette politique contribue à répondre aux exigences de l'article 3 du Règlement (UE) 2019/2088 (dit règlement « Disclosure » ou « SFDR » en anglais) sur la prise en compte du risque de durabilité.

Préambule

Louvre Banque Privée, filiale de La Banque Postale, propose une offre globale de banque privée à destination d'une clientèle patrimoniale composée de familles, chefs d'entreprise, dirigeants et family offices.

Afin de servir ses 65 000 clients, Louvre Banque Privée s'appuie sur un modèle de développement unique fondé sur la proximité, avec un réseau national comptant plus de 100 implantations en France métropolitaine, à la Guadeloupe et à La Réunion, qui lui permettent d'offrir à ses clients une relation personnalisée et de proximité, fondée sur l'accompagnement dans la durée et la disponibilité d'un interlocuteur dédié.

Que cela concerne l'investissement immobilier en direct, la gestion collective (SCPI de rendement, SCPI Déficit Foncier, Malraux, Pinel, nue-propriété, meublé...) ou l'investissement financier (EMTN : Euro Medium Term Notes, actions, obligations, gestion sous mandat, PEA, assurance vie...), Louvre Banque Privée apporte des conseils à haute valeur ajoutée et des solutions sur mesure pour ses clients dans l'élaboration et l'optimisation de leurs stratégies d'investissement.

Louvre Banque Privée s'appuie dans son activité de conseil sur ses différents pôles d'expertises qui sont :

- la Gestion de Fortune,
- l'Ingénierie Patrimoniale,
- la Gestion Sous Mandat,
- les solutions de financements patrimoniaux,
- et sa filiale La Banque Postale Immobilier Conseil.

Louvre Banque Privée affiche 17 milliards d'euros d'encours d'épargne dont 8 milliards d'euros d'encours en gestion sous mandat responsable.

Consciente du rôle particulièrement moteur que doit jouer le

secteur financier dans la transition, mais aussi de l'importance qu'accordent aujourd'hui les investisseurs aux impacts environnementaux et sociaux dans leurs décisions de placements, Louvre Banque Privée s'engage à faire de l'investissement responsable un de ses piliers stratégiques et à concilier la pérennité du patrimoine de ses clients avec la préservation de la planète.

Par la présente politique, Louvre Banque Privée souhaite partager ses convictions et engagements en matière d'investissement responsable en précisant également comment est conçue - à ce jour - l'intégration des risques en matière de durabilité¹ dans ses décisions d'investissement en gestion sous mandat, de conseil en investissement et de conseil en assurance.

Louvre Banque Privée continuera de développer son approche dans une démarche d'amélioration permanente, conformément aux évolutions réglementaires et en s'appuyant sur les meilleures pratiques de marché et innovations à venir en la matière.

En intégrant la durabilité dans leurs conseils et décisions d'investissement, les acteurs de marchés financiers (sociétés de gestion, établissements de crédit et entreprises d'investissement dans leur activité de gestion) et les conseillers financiers (sociétés de gestion de portefeuille, entreprises d'investissement et établissements de crédit faisant du conseil), peuvent jouer un rôle central dans la réorientation du système financier vers la durabilité.

Cette politique contribue ainsi à répondre aux exigences réglementaires telles qu'exposées à l'article 4 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit règlement « Disclosure » ou « SFDR » en anglais).

¹ Le « risque de durabilité » est défini comme un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif important, réel ou potentiel, sur la valeur de l'investissement.

Les convictions et engagements de Louvre Banque Privée en matière de durabilité

1 - Les convictions de Louvre Banque Privée en matière de durabilité

Les acteurs de la finance doivent participer à la transformation positive de la société, financer la transition énergétique et soutenir les entreprises ayant une vision long terme et soucieuse du bien-être de leurs employés, partenaires et fournisseurs.

Les acteurs de la finance portent également une responsabilité en

tant qu'employeurs, partenaires, fournisseurs. Au-delà d'une démarche vertueuse, il s'agit également d'un choix stratégique qui ouvre de nouvelles perspectives tout en étant un élément de la performance et d'amélioration de l'impact sociétal que ce soit auprès de nos clients ou de nos partenaires.

Portant haut ses valeurs de banque privée citoyenne, Louvre Banque Privée entend participer à la construction du monde de demain et être un acteur de la transition juste et du développement durable.

Pour y parvenir, elle entend s'appuyer sur trois leviers principaux :

1/ Renforcer sa politique de responsabilité sociale et environnementale (RSE) pour affirmer son rôle de « banque privée positive ».

2/ Accompagner la construction d'une société plus positive et durable par la sélection rigoureuse de produits prenant en compte

2 - Les engagements de Louvre Banque Privée

Au-delà de son offre en supports d'investissements ESG, Louvre Banque Privée est partie prenante des engagements de sa maison-mère La Banque Postale dans la transformation de l'environnement financier. Ces engagements visent à soutenir véritablement la transition des entreprises vers la durabilité tout en garantissant la transparence et en favorisant le long terme. Ils se déclinent selon les trois thèmes ci-dessous :

a) La limitation de l'impact environnemental

Louvre Banque Privée a lancé en 2023 la mesure de l'empreinte carbone sur son périmètre opérationnel (immobiliers, véhicules, déplacements des collaborateurs...) dans l'objectif de la réduire, en conformité avec son souhait de s'inscrire dans une trajectoire compatible avec les objectifs de l'accord de Paris. Cet engagement s'ajoute à la trajectoire climat déjà validée sur le périmètre des actifs sous gestion.

Louvre Banque Privée veille activement à limiter son impact environnemental par des actions simples et efficaces : recyclage des papiers usagés et des toners d'imprimante, installation d'ampoules basse consommation, réduction des éclairages en vitrine, optimisation des commandes pour limiter les transports...

Dans le cadre de sa stratégie Climat, Louvre Banque Privée s'engage à évaluer de manière régulière sa trajectoire de baisse des émissions, notamment sur :

- Le périmètre de ses opérations internes (immobilier, informatique, parc automobile...)
- Le périmètre des encours sous gestion (Louvre Banque Privée ayant indiqué s'inscrire dans une trajectoire dite *Net Zero*, en lien avec un objectif de réchauffement de 1,5°C). Ce périmètre a fait l'objet d'une attention particulière au regard de son poids dans l'empreinte carbone de la banque. La trajectoire *Net Zero* s'y rapportant est précisée dans la *Charte ESG de la gestion sous mandat* disponible sur notre site.

b) La contribution au progrès social

Sur le plan social, plusieurs accords ont été signés en faveur de

3 - L'adhésion de Louvre Banque Privée aux initiatives de Place

a) L'Indice de Positivité de l'Institut de l'Économie Positive

Depuis 2015, l'Institut de l'Économie Positive, organisme indépendant, propose aux entreprises de calculer leur indice de

les critères ESG² (environnementaux, sociaux et de gouvernance) et le développement d'une offre d'investissements durables.

3/ Pour les actifs sous gestion³, s'engager résolument sur une trajectoire conforme aux objectifs de long terme de l'accord de Paris, en prenant pour base un objectif de réchauffement global d'un niveau bien inférieur à 2°C, de préférence 1,5°C, d'ici la fin du siècle.

² Le terme « ESG » désigne l'ensemble des stratégies visant à incorporer des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance dans la stratégie d'investissement. Le terme « ISR » (abréviation de « investissement socialement responsable ») n'est employé dans ce document que par référence au « label ISR d'Etat », afin d'éviter toute confusion.
³ Activité de « gestion sous mandat »

l'élargissement du télétravail et de l'égalité professionnelle. L'accord sur l'égalité femme-homme signé le 7 juillet 2021 s'est traduit par une progression de l'index de l'égalité professionnelle, Louvre Banque Privée passant de 83 points en 2019 à 91 points en 2022.

Cette démarche est un choix stratégique qui contribue à la performance de la banque en améliorant la qualité du dialogue social et à faire de Louvre Banque Privée une banque privée positive. Louvre Banque Privée est également la première banque privée française à mesurer son indice de positivité (voir ci-dessous dans le chapitre relatif aux initiatives de place).

c) Des objectifs ambitieux en faveur du handicap

Louvre Banque Privée a choisi de reconduire cette année encore l'opération Duoday et de soutenir le concours Tous Hanscène ; deux opérations visant à mettre en relation des étudiants en situation de handicap, les établissements scolaires et le monde de l'entreprise.

D'autre part, le protocole sur le handicap signé en novembre 2020 engage Louvre Banque Privée et sa filiale La Banque Postale Immobilier Conseil à prendre de nouvelles mesures fortes pour développer le recrutement de collaborateurs en situation de handicap et favoriser leur insertion professionnelle au sein du Groupe.

L'équipe des ressources humaines s'est mobilisée pour faire de Louvre Banque Privée une entreprise plus inclusive.

En 2019, neuf personnes vivant avec un handicap étaient recensées dans notre entreprise. Le taux d'emploi direct était de 2,21%, un taux d'emploi qui restait stable depuis plusieurs années.

Avec la signature de l'Accord Handicap en 2020 et une politique volontariste, nous atteignons fin 2022 un taux de plus de 7% (soit plus que l'objectif initial de 6% qui avait été retenu).

positivité, c'est-à-dire de mesurer leurs impacts sur les générations actuelles et à venir.

L'institut a été créé par Positive Planet, une initiative lancée par

Jacques Attali en 1998 afin d'aider les entreprises à s'engager dans une démarche de développement durable.

Cet indice prend en compte la responsabilité sociale et environnementale à travers 5 dimensions :

1. *Les conditions de travail positives et l'engagement des collaborateurs,*
2. *L'empreinte environnementale,*
3. *Le partage équitable et inclusif de la valeur produite par l'entreprise,*
4. *Le développement des connaissances et compétences individuelles et collectives,*
5. *La vision stratégique de long terme, impliquant l'ensemble des parties prenantes dont les générations futures.*

Le **score obtenu en 2023** a connu une forte progression (de 61,4 en 2022 à 66,8 en 2023) et a mis en exergue le maintien de **nos points forts historiques (conditions de travail, handicap, partage de la valeur)** et une forte progression sur la thématique environnement :

- Conditions de travail : **74,7% vs 73.6%** en 2022 au travers de l'équilibre entre la vie privée et professionnelle et sa politique de parentalité ;
- Partage positif de la valeur : **75,1% vs 74.6 %** sur les thématiques d'égalité entre les femmes et les hommes et le dispositif de lutte contre la corruption ;
- Empreinte environnementale : **54,9% vs 32.4%**. **C'est l'indicateur sur lequel nous avons le plus progressé grâce aux efforts déployés pour mesurer et limiter nos impacts négatifs sur l'environnement. Nous avons l'intention de continuer à agir fortement pour l'améliorer encore dans les années à venir ;**
- Formation et recherche : **68,4% vs 67.6%** avec un accès favorisé à la formation régulière de tous les collaborateurs et l'effort de sensibilisation à l'utilisation responsable de l'offre de produits et services ;
- Vision stratégique de long terme : **59% vs 59%** également en 2022 (mais nous avons beaucoup progressé l'année précédente grâce au plan d'action RSE).

Une organisation dédiée à la démarche de durabilité

1 - Une stratégie globale

Louvre Banque Privée a pour ambition de définir et de mettre en œuvre une stratégie de durabilité globale, poursuivant les engagements nombreux pris sur le plan social et développant également une trajectoire climat et biodiversité correspondant aux meilleurs standards du marché (conformément à l'ambition de notre maison mère La Banque Postale).

Cette stratégie a vocation à couvrir l'ensemble du périmètre des activités de la Banque : les Opérations internes, le Crédit, la Gestion sous Mandat, la Distribution de solutions d'Épargne.

Louvre Banque Privée a notamment pour ambition de définir une trajectoire de décarbonation dite Net Zero, pour atteindre la

Ce score sera désormais à comparer avec celui de 2024 et des années suivantes pour évaluer le **chemin parcouru**. Une **démarche collaborative** a été **déployée depuis deux ans pour construire le plan d'actions** et faire ainsi progresser la positivité de Louvre Banque Privée.

b) Les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) des Nations Unies

Louvre Banque Privée est signataire - depuis décembre 2021 - des PRI (Principles for Responsible Investment ou Principes pour l'Investissement Responsable) initiés par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE Finance) et le Pacte Mondial des Nations Unies.

Louvre Banque Privée a ainsi réaffirmé son engagement d'investisseur responsable tout en bénéficiant d'un cadre pour continuer à développer l'investissement prenant en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) en interne et auprès de ses partenaires.

Les six Principes pour l'Investissement Responsable sont un ensemble de principes d'investissement volontaires et ambitieux qui proposent une liste d'actions possibles pour promouvoir l'intégration des critères ESG dans la pratique de l'investissement.

Les UN-PRI reposent sur les six principes suivants :

- *Principe 1 : intégrer les questions ESG dans l'analyse des investissements et les processus de décision.*
- *Principe 2 : être des propriétaires actifs et intégrer les questions ESG dans nos politiques et pratiques de propriété.*
- *Principe 3 : demander aux entités dans lesquelles nous investissons de fournir une information appropriée sur les questions ESG.*
- *Principe 4 : encourager l'acceptation et la mise en œuvre des Principes au sein du secteur de l'investissement.*
- *Principe 5 : travailler ensemble pour améliorer notre efficacité dans la mise en œuvre des Principes.*
- *Principe 6 : rendre compte de nos activités et des progrès réalisés dans la mise en œuvre des Principes.*

neutralité carbone de son portefeuille sous gestion en 2050, compatible avec les objectifs de long terme de l'accord de Paris, en prenant pour base un objectif de réchauffement global d'un niveau bien inférieur à 2°C, de préférence 1,5°C, d'ici la fin du siècle.

Les modalités opérationnelles de cette stratégie sont en cours de mise en œuvre. Néanmoins, Louvre Banque Privée a d'ores et déjà acté des grands principes et modalités de pilotage, dont certaines sont déjà en place et détaillées plus bas dans le chapitre relatif à la mise en œuvre de la démarche de durabilité.

2 - Des fonctions dédiées à la RSE et à la Finance Durable

Concernant le périmètre des opérations internes : Louvre Banque Privée s'est dotée en novembre 2020 d'une nouvelle fonction RSE au sein de la Direction des Ressources Humaines pour piloter sa politique en faveur des enjeux environnementaux, sociaux, économiques et éthiques et promouvoir la diversité et l'égalité des chances.

Ainsi, Louvre Banque Privée a produit en 2022 son premier "Livret RSE", partagé à l'ensemble des collaborateurs, pour faire valoir ses valeurs et les résultats concrets de ses premiers engagements.

De même, Louvre Banque Privée s'est dotée en 2023 d'une Direction de l'Engagement Citoyen en charge de l'intégration des critères ESG dans la distribution et la gestion d'épargne, et plus

globalement de la définition et du suivi de la stratégie Climat, Biodiversité et « Risque de durabilité » de la banque.

La Direction de l'Engagement Citoyen agit en collaboration étroite avec les métiers concernés. Elle est notamment représentée dans les comités de gestion sous mandat dédiés à l'investissement responsable (par exemple le comité d'exclusion), afin de faire de l'investissement responsable un pilier de la stratégie globale de durabilité au même titre que le sont les autres engagements RSE de la banque : la limitation de l'impact environnemental, la contribution au progrès social ou encore l'action en faveur du handicap. La Direction de l'Engagement Citoyen de Louvre Banque Privée assure également la cohérence avec la politique du Groupe.

3 - Des ressources et des partenaires dédiés à l'intégration des critères ESG

Louvre Banque Privée a choisi d'intégrer les enjeux ESG dans ses décisions d'investissements en gestion sous mandat et dans son conseil en investissement. Pour cela Louvre Banque Privée fait appel à :

- des fournisseurs de données et agences de notation reconnus en la matière comme Moody's ESG Solutions ou Morningstar;
- un réseau de producteurs (sociétés de gestion) engagés, sélectionnés rigoureusement. Pour sa gamme engagée « Citoyen »*, Louvre Banque Privée a choisi de s'appuyer sur un mode gestion de type « cœur-satellite » avec un nombre restreint de partenaires reconnus et influents au sein de la sphère ESG. Ils viennent compléter l'expertise de La Banque Postale Asset Management (LBP AM) dans le domaine de l'ESG pour ainsi proposer un mix intéressant entre approches thématiques et approches Environnement, Social et Gouvernance (ESG). Les partenaires producteurs sont sélectionnés et évalués via un processus de diligences

raisonnables (due diligence) complet. Louvre Banque Privée, dans le cadre de sa politique de dialogue et de suivi avec les émetteurs et producteurs, rencontre régulièrement les sociétés de gestion via son équipe multi-gestion. Il en va de même pour les émetteurs des Euro Medium Term Note (EMTN) ou de SCPI avec l'équipe marketing ;

- l'ensemble du management au sein de Louvre Banque Privée pour assurer l'accompagnement, la promotion et la communication de la démarche d'investissement responsable de Louvre Banque Privée ;
- une nouvelle direction de l'engagement citoyen pour accompagner les équipes de Gestion Sous Mandat et de distribution dans la définition de stratégies compatibles avec la trajectoire climatique de la banque.

** Gamme engagée « Citoyen » : dès 2018, Louvre Banque Privée a fait le choix de lancer le profil « Citoyen », sa première offre de placement engagée en gestion sous mandat avec un niveau d'exigence très élevé dans la sélection des fonds et des reportings extra-financiers permettant de mesurer, en toute transparence, l'impact des investissements.*

La mise en œuvre de la démarche de durabilité au sein de la filière Gestion Sous Mandat (GSM)

Nb. : la politique ESG détaillée de l'activité de gestion sous mandat est disponible dans la « charte ESG » de la GSM disponible sur notre site.

1 - La stratégie climat

Conformément à sa volonté de s'inscrire dans une trajectoire de décarbonation, compatible avec les objectifs de long terme de l'accord de Paris, Louvre Banque Privée exige depuis le 1er janvier 2023 que tous les mandats de gestion intègrent les enjeux liés au climat dans la politique d'investissement.

Dès 2023, 50% des encours sous gestion doivent être investis dans des actifs dont les émetteurs ou producteurs ont pris un engagement d'alignement avec une trajectoire dite "Net Zero", qui implique :

- pour les titres vifs, que les émetteurs aient adopté une stratégie chiffrée, alignée sur l'accord de Paris (objectif 1,5 degrés ou 2 degrés). Louvre Banque Privée s'appuie pour le contrôle de ces engagements sur les données fournies par l'organisme de certification SBTi (Science Based Target Initiative),

- pour les fonds d'investissements (dits aussi « OPC » pour organismes de placement collectifs), que les sociétés de gestion soient signataires de la Net Zero Asset Manager Alliance (à noter que cela ne préjuge pas du fait que 100% des actifs de la société de gestion concernée soient "unitairement" alignés à la trajectoire Net Zero).

A compter de l'exercice 2024, Louvre Banque Privée souhaite augmenter progressivement ces proportions, pour atteindre à terme 100%. Une trajectoire détaillée et chiffrée est en cours d'élaboration et fera l'objet d'une communication publique.

Ces enjeux sont également intégrés dans la politique d'investissement via la prise en compte des PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives, au sens de la réglementation SFDR). Ainsi, la totalité des mandats de Louvre Banque Privée doit prendre en compte le PAI Climat.

2 - L'intégration des critères ESG au sein de l'univers d'investissement

Louvre Banque Privée s'est engagée à prendre en compte les critères ESG dans l'ensemble des produits (titres vifs, trackers, OPC internes et externes, etc.) qu'elle propose à ses clients en gestion sous mandat.

En évaluant les entreprises émettrices à travers des données extra-financières, en provenance de Moody's ESG solutions et Morningstar et en complément des critères financiers traditionnels, Louvre Banque Privée contribue à appréhender le risque de durabilité et les incidences négatives de ces supports d'investissement en termes de durabilité.

3 - Traitement des OPC

Seuls les OPC soumis au régime de transparence « article 8 » ou « article 9 » au sens de SFDR sont éligibles à l'univers d'investissement. En conséquence, les OPC dits « article 6 » sont exclus.

Les critères ESG appliqués reposent sur deux piliers dont la hiérarchie est la suivante :

- en premier lieu, le Label ISR d'État français (dit « Label ISR ») qui constitue la référence au sein des sociétés de gestion de droit français,
- puis les Globes Morningstar qui permettent d'élargir l'univers d'investissement, notamment aux OPC internationaux.

Le Label ISR étant octroyé par un ministère français, il n'est pas forcément retenu par les sociétés de gestion internationales puisqu'il existe une multitude de labels nationaux en Europe. De nombreux fonds se retrouvent ainsi sans le Label ISR alors qu'ils y seraient éligibles.

En cas d'absence du Label ISR, Louvre Banque Privée s'engage à ne sélectionner que des fonds ayant obtenu au moins trois globes Morningstar Sustainalytics (sur une échelle de 1 à 5). Ce système d'évaluation est basé sur des données fournies par la société Sustainalytics qui analyse, ligne à ligne, la composition des portefeuilles et permet ainsi de comparer, entre eux, les fonds

4 - Traitement des titres vifs

Pour les titres vifs, les valeurs éligibles sont déterminées sur la base du score ESG de l'agence de notation Moody's ESG solutions, permettant d'obtenir une analyse quantitative brute des facteurs E, S et G de chaque entreprise par un fournisseur de données reconnu.

Ce score est ensuite complété d'une analyse qualitative critique du gérant spécialiste du titre qui est formalisée dans le suivi des valeurs de l'univers d'investissement de la GSM Louvre Banque Privée.

Cette analyse se fait sous des angles environnementaux, sociétaux et de gouvernance, sans privilégier un des angles par rapport aux autres, et s'enrichit dans le temps avec le gain d'expérience des gérants dans ces domaines ainsi que leur accès privilégié aux managements des sociétés.

La mise en œuvre d'un processus de recherche et d'analyse ESG à la totalité de son univers de supports d'investissement aboutit à réduire l'univers d'investissement de départ d'environ un tiers (minimum 30%) par rapport à l'univers de départ.

Tous les mandats de gestion disposent d'un objectif minimum d'investissement durable (au sens de SFDR) et s'engagent à prendre en compte les catégories d'incidences négatives suivantes : Climat, Biodiversité, Eau, Déchets, Droits humains, Egalité entre les femmes et les hommes.

d'une même catégorie sur des critères ESG. Les moins bien classés obtiennent 1 globe, tandis que les meilleurs reçoivent 5 globes.

Ces deux méthodologies, le Label ISR et les Globes Morningstar, étant disponibles publiquement, sont facilement vérifiables par nos clients.

Exceptions pour les classes d'actifs hors Actions/Obligations/Monétaire : de manière très exceptionnelle (par exemple : les fonds Global Macro ; Long Short Equities, Long Short obligataire...), les fonds ne pouvant techniquement ni être labellisés, ni être notés par Morningstar en termes de globes sont éligibles d'un point de vue ESG à condition que le process ESG du fonds soit détaillé et validé en comité de référencement OPC. Les fonds concernés restent évidemment soumis à l'obligation d'être "article 8" ou "article 9" au sens du règlement européen SFDR.

() Label ISR d'Etat : le Label ISR d'Etat a été créé en 2016 par le ministère de l'Économie et des Finances, et son but est de permettre aux épargnants, ainsi qu'aux investisseurs professionnels, de distinguer les fonds d'investissement mettant en œuvre une méthodologie robuste d'investissement socialement responsable (ISR), aboutissant à des résultats mesurables et concrets. Depuis sa création, le label est attribué à des OPCVM investis en actions et/ou en obligations.*

() Notation ESG Morningstar : Cette notation est exprimée par un nombre de Globes Morningstar. Il s'agit d'une classification, sur une échelle de 1 à 5, qui compare les OPC entre eux en se basant sur une centaine de critères ESG. Il comprend 20 sujets reposant sur 300 critères fournis par la base de données Sustainalytics (agence de notation récemment acquise par Morningstar).*

a) Une politique d'exclusion rigoureuse

Conformément aux engagements pris par La Banque Postale, Louvre Banque Privée a élaboré une politique d'exclusion sur les titres vifs qui porte sur les points suivants :

- Des exclusions « sectorielles » élargies à des activités, soit controversées, soit non conformes à des conventions internationales ou cadres de régulation nationaux :

- Produits chimiques dangereux : production de pesticides (>10 % du CA)
- Pornographie : pornographie, services de divertissement pour adultes ou facilitateur d'accès (>10 % du CA)
- Armement controversé : entreprises qui réalisent > 5% du CA

dans l'armement et qui sont impliquées dans l'armement controversé

- Jeux d'argent : services ou produits de jeux d'argent (>5 % du CA)
- Tabac : production de tabac (>0 % du CA)

- Des exclusions sectorielles sur le charbon et les fossiles dits « non conventionnels »

• Charbon thermique :

- Les sociétés dont l'activité est exposée à plus de 5% du CA au charbon thermique
- Les sociétés développant de nouvelles centrales au charbon (seuil 300 MW de nouvelles capacités), ou de nouvelles mines et infrastructures dédiées au charbon.
- Les sociétés minières dont le volume de production annuel de charbon thermique dépasse les 10Mt.
- Les fournisseurs d'énergies dont la capacité de production électrique à partir de charbon dépasse 10GW.
- En accord avec la politique Climat de la Caisse des Dépôts et Consignations et de La Banque Postale, Louvre Banque Privée s'engage à atteindre une exposition nulle au charbon thermique de ses portefeuilles d'investissements d'ici 2030 dans les pays de l'OCDE, et d'ici 2040 dans le reste du monde.

• Charbon métallurgique :

- Les sociétés dont l'activité est exposée à plus de 5% du CA au charbon métallurgique
- Lorsque le développement d'alternatives économiquement viables au charbon métallurgique le permettra, Louvre Banque Privée étudiera la possibilité d'un alignement de la trajectoire de diminution de l'exposition au charbon métallurgique sur celle du charbon thermique (soit une exposition nulle en 2030 pour les pays de l'OCDE et en 2040 pour le reste du monde).
- Sables et schistes bitumineux : extraction et services liés aux sables et schistes bitumineux (>10 % du CA), extraction de sables et schistes bitumineux (>10 % du CA)
- Le gaz et l'huile de schiste (>10 % du CA)
- Le pétrole et le gaz offshore ultra-profond (>10 % du CA)
- Les ressources fossiles pétrolières et gazières dans l'Arctique (>10 % du CA)

- Des exclusions sectorielles sur les fossiles dits « conventionnels »

Sur les titres vifs, à compter de 2025, la poursuite de l'expansion pétrolière et gazière deviendra un critère de cession au cas par cas des entreprises après examen des critères suivants :

- L'arrêt immédiat des investissements d'exploration de nouvelles réserves pétrolières et gazières ;
- L'arrêt rapide de l'approbation du développement de nouveaux champs pétroliers et gaziers ;
- La justification de la compatibilité climatique du développement de nouvelles capacités de production et distribution sur les réserves pétrolières et gazières existantes avec les trajectoires sectorielles établies par le GIEC ou l'AIE afin de plafonner le réchauffement climatique à 1,5° d'ici la fin du siècle.

- Des exclusions normatives

Elles sont établies mensuellement à partir de la notation ESG globale attribuée par Moody's ESG Solutions. De l'univers d'investissement global sont déduites les valeurs exclues par le filtre sectoriel ainsi que les valeurs non notées par Moody's. Une note frontière (note minimale acceptable) est alors déterminée, de telle sorte que le taux d'exclusion global – combinant filtre sectoriel et filtre normatif, y compris valeurs non notées – soit d'au moins 30% de l'univers d'investissement global initial. Toutes les valeurs obtenant une note inférieure ou égale à cette note frontière sont exclues.

- Un comité dédié à l'exclusion normative et sectorielle

Pour mettre en œuvre sa politique d'exclusion sectorielle et normative, Louvre Banque Privée s'est dotée courant 2021 d'un Comité d'Exclusion qui se réunit statutairement une fois par semestre, et de façon exceptionnelle si nécessaire, notamment en cas de controverse majeure affectant une valeur de son univers.

Le comité peut également décider de réintégrer une valeur dans l'univers d'investissement éligible après analyse critique des données extra-financières disponibles.

Si, pour une des raisons évoquées ci-dessus, une valeur qui figure dans les portefeuilles tombe sous le coup d'une exclusion potentielle, elle est instantanément bloquée à l'achat (plus aucun titre ne peut être acheté). Si le comité d'exclusion prononce effectivement l'exclusion de cette valeur, sa cession intervient dans un délai d'un mois pour prendre en compte le contexte de marché et la problématique de liquidité et/ou volumétrie.

La liste des exclusions est actualisée tous les mois.

b) Un mécanisme de « prime/décote » sur la base de critères extra-financiers

Louvre Banque Privée a mis en place un système de prime/décote de valorisation propre aux caractéristiques extra-financières des actifs considérés. Le calcul de la prime/décote ESG est réalisé de la manière suivante :

Étape 1a : analyse quantitative sur la base des 6 domaines Moody's ESG Solutions. Si une majorité (au moins 4) des domaines a une note supérieure ou égale à 60 (notation « avancée » dans la nomenclature Moody's) et si aucune note n'est inférieure à 30, alors la valeur est éligible à une prime. A l'inverse, si une majorité de domaines a une note inférieure à 50 (notation « amorcée » ou « non-tangible » dans la nomenclature Moody's) alors la valeur est éligible à une décote. Dans les autres cas, l'impact ESG est neutre.

Étape 1b : analyse qualitative réalisée par le gérant, visant soit à simplement confirmer le résultat de l'analyse quantitative présentée dans l'étape 1a, soit au contraire à l'infirmer en s'appuyant sur sa connaissance de l'activité, de la stratégie ou du contexte de la société.

Étape 2 : prise en compte des controverses de niveau Haut ou Critique. Cette analyse qualitative s'appuie sur l'étude des controverses réalisée par ESG et peut conduire à annuler la prime

attribuée dans l'étape 1, voire à attribuer une décote si l'impact de l'étape 1 est neutre.

À l'issue de ce processus en 3 étapes, 3 cas se présentent :

- Si la valeur est éligible à une prime, alors une prime de 10 % est appliquée à son objectif de cours.
- Si la valeur est éligible à une décote, alors une décote de 10 % est appliquée.

5 - La gamme Engagée « Citoyen » : une gamme de mandats dédiés à l'investissement responsable

Par construction de l'univers d'investissement, l'ensemble des orientations de Gestion Sous Mandat intègre des critères environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance (ESG).

Néanmoins, l'appétence des particuliers pour des solutions d'investissement labellisées ISR⁵ a très tôt conforté Louvre Banque Privée dans sa stratégie d'offrir une gestion sous mandat qui réponde à cette recherche d'investissements plus engagée de la part des épargnants. Ainsi, Louvre Banque Privée a lancé en juillet 2018 une nouvelle offre ESG en gestion sous mandat, avec la création de la gamme « Citoyen ».

a) Une sélection de producteurs engagés et responsables

Pour les OPC retenus dans sa gamme « Citoyen », Louvre Banque Privée a choisi de s'appuyer sur un mode de gestion de type « cœur-satellite » avec un nombre restreint de partenaires reconnus venant compléter l'expertise de LBPAM (La Banque Postale Asset Management) dans le domaine de l'ISR.

Cette approche garantit le respect de la double exigence de Louvre Banque Privée : favoriser les critères extra-financiers et mettre en évidence les impacts positifs en matière de développement durable à travers une communication transparente via des rapports de gestion semestriels.

Les partenaires de Louvre Banque Privée font partie des acteurs les plus influents de la sphère ESG chacun dans leur domaine respectif. Cela permet de proposer un mix intéressant entre approches thématiques et approches Environnement, Social et Gouvernance (ESG). Les portefeuilles sont investis dans des OPC dont la thématique d'investissement relève directement d'un enjeu ESG (obligations vertes, créances privées ISR, fonds à thématiques ESG) et dans des OPC plus généralistes, mais dont le processus de sélection des titres intègre des critères ESG.

b) Une politique de gestion orientée ISR

A travers sa gamme « Citoyen », Louvre Banque Privée adopte une politique de gestion orientée vers l'investissement ISR en proposant des mandats investis aujourd'hui au minimum à 90 % sur des OPC et ETF (*Exchange Traded Funds*) ayant obtenu le Label ISR d'Etat.

c) Un comité de gestion ESG

Au sein de l'activité de gestion sous mandat, les profils de gestion

- Enfin, si le processus aboutit à un impact nul, aucune prime/décote n'est appliquée.

La méthode est ainsi simple et permet d'afficher une forte conviction quant aux stratégies ESG de chaque valeur.

Pour plus d'information, vous pouvez vous référer à la charte ESG de la GSM disponible sur notre site internet.

sont gérés dans le respect de fourchettes d'allocation globale, actions et taux permettant d'encadrer la gestion et les risques.

Le processus d'investissement de la gestion sous mandat de Louvre Banque Privée vise à structurer rigoureusement les différentes décisions d'investissement qui amènent les gérants à constituer les portefeuilles sous mandat en adéquation avec les différents objectifs de gestion retenus par les clients. Ce processus d'investissement concerne toutes les offres GSM dont Louvre Banque Privée a la responsabilité et s'articule autour de plusieurs comités.

La traduction opérationnelle de l'ensemble des décisions d'allocation d'actifs et de sélection des supports d'investissement, ainsi que la revue des portefeuilles, sont réalisées au sein d'un comité de gestion. Plus particulièrement sur l'offre d'investissement Citoyen, un Comité de Gestion ESG Citoyen (bimensuel) a été instauré afin d'animer l'approche ESG, de suivre les mesures d'impact ESG des portefeuilles de la gamme « Citoyen » et afin d'assurer leur évolution constante au regard des innovations financières et réglementaires en la matière.

Les critères extra-financiers sont privilégiés pour la sélection des supports d'investissement par ce comité de gestion Citoyen. Les considérations financières sont ensuite prises en compte dans l'élaboration des portefeuilles.

Deux objectifs sont visés par ce Comité de Gestion Citoyen :

1. Effectuer la **revue tactique de l'allocation stratégique, sélection des supports d'investissement dans les listes autorisées** (titres vifs et OPC) ;
2. Réaliser **des arbitrages** permettant d'afficher des **scores extra-financiers meilleurs que ceux de l'univers d'investissement** et de **les améliorer dans la durée**.

d) Une appréciation fine des impacts

A ce premier filtre que représente le Label ISR d'Etat, s'ajoute un second filtre consistant en la mesure d'impacts des OPC à travers l'intégration de 6 critères ESG dans leur sélection et dans la gestion des portefeuilles de cette gamme :

- **Intensité carbone** : mesure en nombre de tonnes de gaz à effet de serre émis pour 1 million \$ de chiffre d'affaires

- **Gestion de l'eau** : mesure la consommation d'eau en m³ pour 1 million \$ de chiffre d'affaires
- **Créations d'emplois** : mesure le taux de croissance annualisé des effectifs sur 5 ans
- **Formation** : mesure le nombre annuel d'heures de formation par salarié
- **Taux d'indépendance** : mesure la proportion de membres indépendants au sein des conseils d'administration
- **Taux de féminisation** : mesure la proportion de femmes au sein des conseils d'administration

Ces mesures d'impact sont réalisées en « transparaissant » ligne par

6 - Des gérants formés à l'ESG

Louvre Banque Privée a le souhait de proposer à la totalité de ses gérants la certification AMF Finance Durable.

Cette certification est déployée progressivement depuis le début

La mise en œuvre de la démarche de durabilité au sein du conseil financier

Louvre Banque Privée a initié une démarche de prise en compte de la notion de durabilité dans le cadre de son activité de conseil en assurance et de conseil en investissements afin de contribuer à la réallocation de l'épargne vers des activités durables. Louvre Banque Privée est en effet convaincue que la prise en compte des facteurs ESG a un impact positif sur la performance financière à long terme (via la réduction de l'exposition aux risques de durabilité). Louvre Banque Privée mène pour ce faire plusieurs initiatives ayant pour but la promotion de la durabilité.

1 - Une offre « durable » en partenariat avec des producteurs engagés

Louvre Banque Privée s'est engagée depuis deux ans à proposer, à ses clients et au sein de son offre, des produits présentant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou visant des objectifs de durabilité.

Cette offre est proposée en partenariat avec sa maison-mère, La Banque Postale, mais aussi en architecture ouverte avec d'autres émetteurs partenaires.

a) OPC internes et externes

L'éligibilité des fonds à l'univers conseillé de Louvre Banque Privée (*buy list* ou liste d'achat) est déterminée en fonction de l'obtention du Label ISR d'Etat et de la notation Morningstar, qui est aujourd'hui la plateforme la plus avancée pour la « transparaissant » des fonds.

Sur les enveloppes CTO et PEA, pour les OPC, l'univers conseillé de Louvre Banque Privée matérialisé par la *buy list* porte exclusivement sur des OPC disposant soit du Label ISR d'Etat, soit, à défaut, d'une notation minimum de 3 globes Morningstar (sur un total de 5).

Sur les enveloppes assurance vie, au sein de l'univers d'investissement défini par l'assureur, la politique de Louvre Banque Privée est d'orienter prioritairement ses conseils sur les

ligne chacun des fonds constituant les portefeuilles et en utilisant les données fournies par la société Refinitiv (Reuters-Eikon).

e) Une communication transparente dans les rapports de gestion ex-post

Enfin, Louvre Banque Privée communique à ses clients dans les rapports de gestion les notes de leurs portefeuilles sur les critères extra-financiers et commente leurs évolutions sur la période concernée.

⁵ C'est-à-dire disposant du label ISR d'Etat.

⁶ Les ETF ou trackers sont des produits dits de « gestion passive », qui cherchent à répliquer le plus fidèlement possible l'évolution d'un

de l'année 2023, en commençant par les référents ESG et le directeur adjoint de la gestion en charge du sujet.

OPC disposant soit du Label ISR d'Etat, soit, à défaut, d'une notation minimum de 3 globes Morningstar (sur un total de 5).

b) EMTN en appel public à l'épargne

À côté de ses offres OPC, Louvre Banque Privée distribue des EMTN intégrant des critères ESG :

- Soit dans l'exposition à des indices sous-jacents intégrant des mécanismes ESG (filtre et pondération) plus exigeants que des indices classiques : ainsi, depuis 2019, les Euro Medium Term Note (EMTN) structurés proposés reposent sur des sous-jacents (indices ou fonds) dont la construction intègre des critères ESG. Ces indices ESG émanent des plus importants fournisseurs d'indices (Euronext, Solactive, Stoxx). L'idée étant de proposer les indices les plus « purs » en matière d'approche ESG (sélection et pondération des valeurs en fonction de filtres ESG, mécanisme de prise en compte des controverses...)
- Soit dont les fonds levés lors de la commercialisation du produit sont directement destinés au financement de projets en lien avec cette thématique, notamment les obligations vertes ou *green bonds*.

- **Obligations vertes***

Dans le cadre de son activité de commercialisation d'EMTN, Louvre Banque Privée est amenée à proposer des émissions sous forme d'**obligations vertes** également appelées **green bonds**.

Dans le cadre de ses campagnes EMTN, Louvre Banque Privée s'associe à différents **producteurs de solutions d'obligations vertes** en capacité d'offrir des **solutions de financements en faveur de la transition énergétique**. À travers ses solutions d'obligations vertes, Louvre Banque Privée entend offrir des **solutions de placement** à ses clients investisseurs dont les fonds levés contribueront à refinancer des catégories de prêts éligibles au cadre d'émissions vertes et sociales.

Louvre Banque Privée, en sa qualité de distributeur, porte une attention particulière à ce que ses clients puissent disposer, dans le cadre de leurs investissements, de **rapports sur l'utilisation des fonds et sur l'impact en termes d'émissions de CO2 évitées, dans l'année qui suit l'émission**.

Les **obligations vertes ou Green Bonds** permettent un fléchage des fonds levés vers des projets présentant un impact positif pour le climat ou l'environnement.

Louvre Banque Privée est vigilante à proposer des obligations vertes dont la méthodologie utilisée est alignée sur les principes édictés par l'ICMA certifiés par Moody's ESG solutions.

() Obligations vertes / Green Bonds : les obligations vertes sont des outils de financement au service de la transition écologique. Leur objectif est de financer des projets à bénéfice environnemental, permettant d'accélérer la transition énergétique et écologique. Le Green Bond se présente comme un emprunt obligataire classique dont l'objectif premier est de servir exclusivement des projets verts compatibles avec la transition énergétique et écologique.*

- **Autres produits**

Louvre Banque Privée intègre dans son offre de produits un **Groupement forestier spécialisé dans la détention et la gestion d'actifs forestiers**. Un tel investissement est soumis aux risques climatiques et biologiques, mais vise à défendre un modèle de développement durable et constitue un moyen efficace de protéger et valoriser l'environnement. La détention de forêts, dans un objectif de placement implique ainsi la mise en place de bonnes pratiques sylvicoles assurant tout à la fois la gestion durable des forêts, en intégrant la nécessaire adaptation aux changements climatiques annoncés, la prévention des risques de dégradation de la nature (incendies, maladies, tempêtes...) et le maintien de la biodiversité. Les forêts gérées dans le cadre de ce Groupement Forestier sont toutes éco certifiées, conformément à la charte de gestion durable qui la lie à ses clients.

2) Des conseillers sensibilisés à l'ESG

Au travers des lancements et commercialisations de produits (EMTN, OPC, GFI, crowdfunding...), Louvre Banque Privée réalise des **actions de sensibilisation** auprès des équipes de son Réseau et de la Gestion de Fortune, à la thématique ISR/ESG et plus globalement au développement durable.

Louvre Banque Privée organise, à ce titre, des interventions régulières avec ses partenaires producteurs (sociétés de gestion, assureurs, émetteurs), dans le cadre de conférences téléphoniques nationales ou de réunions en présentiel. La « Journée de l'épargne », qui réunit une fois par trimestre des banquiers privés et des gérants de fortune, est notamment l'occasion de faire intervenir des partenaires experts de la thématique ISR/ESG.

Par ailleurs, lors des mises en marché de nouvelles offres autour du développement durable, Louvre Banque Privée fait intervenir les producteurs partenaires pour assurer des actions de formation/sensibilisation auprès des équipes commerciales. L'offre de GFI lancée par Louvre Banque Privée fin 2020 a été, par exemple, l'occasion de présenter les principes d'une gestion forestière durable.

Enfin, le lancement du nouveau parcours intégrant les évolutions de MIF 2 et de DDA relatives à la Finance Durable a été l'occasion de sensibiliser l'ensemble du réseau aux grands enjeux de la Finance Durable et aux enjeux réglementaires en la matière. Du matériel pédagogique a également été fourni aux banquiers privés pour leur permettre de répondre aux interrogations de leurs clients.

3) Démarche de progrès à venir

Louvre Banque Privée continuera de développer son approche concernant l'intégration de la durabilité dans l'activité de conseil financier, conformément aux meilleures pratiques de marché et aux évolutions réglementaires en la matière.

Aussi, les processus et outils existants ont évolué pour intégrer les préférences de durabilité comme un aspect à part entière des objectifs du client.

Cette prise en compte des critères de durabilité dans le conseil a été de pair avec un effort permanent d'accroissement de la durabilité des offres.

La prise en compte des risques de durabilité (au sens de de l'article 3 du Règlement (UE) 2019/2088)

Le « risque de durabilité » est défini comme un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif important, réel ou potentiel, sur la valeur de l'investissement.

Ces risques peuvent être classés en deux catégories :

- Les risques physiques, en particulier climatiques : catastrophes naturelles, sécheresses, inondations...
- Les risques de transition, c'est à dire les risques de remise en

cause de la pérennité ou de la rentabilité économique d'un investissement du fait de la transition écologique, par exemple du fait de l'obsolescence de son modèle d'activité ou encore de controverses en cas d'activité non durable

Les produits distribués par Louvre Banque privée sont susceptibles d'être exposés à ces risques de durabilité (notamment le risque climatique dont aucun actif ne peut être complètement protégé). Néanmoins, la banque a pris des mesures afin de les prévenir ou de les maîtriser.

1 - Au sein de l'activité GSM

La stratégie de maîtrise du risque de durabilité chez Louvre Banque Privée passe par plusieurs axes :

Pour les titres vifs :

Une politique d'exclusion des activités controversées ou non conformes à des conventions internationales ou cadres de régulations nationaux, qui sont les plus exposées notamment à des risques de réputation (*voir la charte ESG de la GSM disponible sur notre site*).

Pour les titres vifs et OPC :

Une prise en compte des critères ESG dans l'ensemble des produits (titres vifs, trackers, OPC internes et externes, etc.) dans lesquels les mandats investissent :

- **pour l'univers OPC** : Louvre Banque Privée demande à ses

partenaires producteurs (dans son processus de due diligences) d'incorporer des critères ESG dans leurs analyses et décisions d'investissement (pour la majorité de nos actifs sous gestion), et de mettre en place une politique de prise en compte des risques de durabilité

- **pour l'univers titres vifs** : Louvre Banque Privée évalue les entreprises émettrices à travers des données extra-financières, en provenance de Moody's ESG Solution et en complément des critères financiers traditionnels.

Ainsi, l'intégration d'une analyse ESG à l'ensemble de l'univers d'investissement ouvert à la gestion sous mandat contribue indirectement à appréhender le risque de durabilité de ces valeurs.

Louvre Banque Privée travaille à l'élaboration d'indicateurs de suivi permettant d'affiner son suivi des risques ESG et, notamment, de l'impact de ces risques sur le rendement (en particulier sur la poche titres vifs).

2 - Au sein de l'activité Conseil en Investissement

Louvre Banque Privée s'est engagée à prendre en compte les critères ESG dans l'ensemble des produits de l'univers conseillé (trackers, OPC internes et externes, EMTN, etc.) qu'elle propose à ses clients, notamment dans une optique de maîtrise des potentiels risques de durabilité.

Depuis le début de l'année 2023, Louvre Banque Privée a renforcé ses exigences vis-à-vis des producteurs, qu'il s'agisse de la bonne transmission des données de durabilité en préalable à la commercialisation d'un produit ou de vérifications menées (dans une démarche d'engagement) afin d'analyser l'effectivité des procédures de prise en compte des critères de durabilité et des risques de durabilité le cas échéant.

Une démarche de progrès est en cours afin d'interroger formellement tous nos partenaires producteurs sur leur politique de prise en compte du risque de durabilité (au travers d'un questionnaire annuel).

Lorsque des risques de durabilité sont identifiés, Louvre Banque Privée étudiera l'impact potentiel sur le rendement du produit et interrogera le partenaire producteur sur les mesures de limitation et/ou d'adaptation au risque mise en œuvre.